Expéditeurs

350.org, Amis de la Terre France, Amnesty International, Attac France, Greenpeace France, Notre Affaire à Tous, Reclaim Finance, Réseau Action Climat, Transparency International France

M. Emmanuel MACRON

Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Mme Monique BARBUT

Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 23 octobre 2026

Objet : Accréditation de lobbyistes du secteur des énergies fossiles à la COP31

Monsieur le Président de la République,

Madame la Ministre,

En novembre 2026 se tiendront à Antalya, les prochaines négociations de l'ONU sur le climat dans le cadre de la COP31. Nous vous écrivons pour vous faire part de notre inquiétude face à l'influence démesurée de l'industrie des énergies fossiles sur la définition des politiques climatiques. **Nous exhortons donc le gouvernement à ne pas accorder d'accès privilégié aux entreprises pétrolières et gazières dans le cadre de ces négociations.**

Depuis mars, l'Europe traverse une crise énergétique profonde durant laquelle la dépendance française et européenne aux énergies fossiles a alimenté la hausse continue des factures d'énergie ainsi que du prix des carburants et des denrées alimentaires. D'autres en tirent profit : les six plus grandes compagnies pétrolières et gazières ont enregistré près de 80 milliards de dollars de bénéfices au deuxième trimestre 2026[1]. Au troisième trimestre, TotalEnergies a plus que doublé sa marge de raffinage par rapport au trimestre précédent[2].

Alors que le gouvernement affiche son intention d'affranchir progressivement le pays des énergies fossiles, notamment à travers la feuille de route soumise par la France lors du sommet de Santa Marta en avril dernier, les intérêts financiers colossaux de ce secteur le

[1] www.indexbox.io/blog/big-oil-q2-2026-results-794b-profit-amid-iran-war-disruption.

[2] totalenergies.com/fr/investisseurs/principaux-indicateurs.

conduisent à faire pression pour maintenir cette dépendance. Des lobbyistes sont accrédités par la France pour lutter contre les objectifs annoncés par la France[3].

Un même schéma se répète lors des négociations climatiques de l'ONU : **un participant sur 25 à la COP30 à Belém était un lobbyiste des énergies fossiles[4].** L'ensemble de ces 1602 lobbyistes composait un groupe nettement plus nombreux que chaque délégation nationale, à l'exception de celle du Brésil, pays hôte. Par ailleurs, les différentes études[5] de Fossil Free Politics ont révélé qu'au cours des trois dernières années, les États membres de l'UE ont invité **329 lobbyistes du secteur des énergies fossiles**. **Lors de la COP30, la France a accrédité jusqu'à 26 lobbyistes liés aux intérêts fossiles, soit plus du tiers des 63 accrédités par les États membres de l'UE, faisant de la France le premier pourvoyeur européen[6].**

Le président directeur général de TotalEnergies a d'ailleurs été accrédité lors des négociations, en dépit de la condamnation de l'entreprise pour pratiques commerciales trompeuses en matière climatique par la justice française, et alors qu'elle continue d'augmenter sa production de pétrole et de gaz.

Les vagues de chaleur record de cet été renforcent la conscience de l'urgence climatique. La flambée des températures a entraîné plus de 8000 décès liés à la chaleur rien qu'en France[7]. Il ne s'agit pas d'un événement inexplicable, mais du résultat direct de décennies de retard et d'obstruction de la part de ceux qui tirent profit des énergies fossiles. Le récent rapport du PNUE intitulé « Limiting overshoot » confirme que chaque fraction de degré évitée permettra de sauver des vies, de protéger les écosystèmes et de réduire les pertes économiques[8].

Autoriser les représentants des énergies fossiles à participer aux négociations sur le climat sape la confiance du public et retarde la sortie progressive des énergies fossiles sur laquelle près de 200 gouvernements dont la France se sont engagés lors du premier Bilan mondial à Dubaï en 2023.

Pourtant, des solutions éprouvées existent.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît depuis longtemps le risque d'influence indue exercée par les lobbyistes du tabac sur les mesures sanitaires essentielles visant à

[3] fossilfreepolitics.org/news/europe-cant-let-us-fossil-fuel-lobbyists-exploit-another-war-for-profit-methane-regulation-eumr.

[4] kickbigpollutersout.org/Release-Kick-Out-The-Suits-COP30.

[5] COP28 : fossilfreepolitics.org/news/eu-floods-cop28-climate-talks-with-fossil-fuel-lobbyists ; COP29 : fossilfreepolitics.org/news/cop30-letter-to-hoekstra ; COP30 : fossilfreepolitics.org/news/eu-brings-84-fossil-fuel-lobbyists-to-cop.

[6] www.transparency.org/en/news/cop30-formal-delegations-informal-access.

[7] www.lemonde.fr/planete/article/2026/09/16/plus-de-8-000-morts-liees-aux-canicules-de-l-ete-2026-en-france-un-bilan-sans-precedent-depuis-2003_6775444_3244.html.

[8] www.unep.org/en/publications/report/limiting-overshoot-navigating-exceedance-15degc-and-pathways-towards-return.

réduire la consommation de tabac. En 2003, elle a adopté la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), reconnaissant le conflit irréconciliable entre les intérêts de l'industrie et ceux des responsables de la santé publique, et établissant des lignes directrices sur la manière de protéger l'élaboration des politiques de santé publique contre l'influence indue de l'industrie[9]. Cela implique notamment de ne pas faire participer ses lobbyistes aux négociations internationales de l'OMS. Nous estimons qu'il est essentiel d'adopter une approche comparable vis-à-vis de l'industrie des énergies fossiles.

Par conséquent, nous vous demandons d'agir pour protéger l'élaboration des politiques publiques en matière climatique de l'influence des lobbies des énergies fossiles.

Nous vous demandons instamment de :

1. **Ne pas permettre l'enregistrement de dirigeants ou de représentants d'intérêts des entreprises du secteur des énergies fossiles au sein des délégations française et européennes** (y compris les badges de « party overflow ») lors des prochaines négociations des Nations unies sur le climat, en s'inspirant de l'exemple positif donné par la Commission européenne lors de la COP29.

2. **Plaider pour la mise en place d'un cadre de redevabilité de la CCNUCC** afin de protéger les négociations contre toute influence indue, incluant des règles strictes en matière de divulgation des conflits d'intérêts pour tous les participants[10].

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

[9] fctc.who.int/resources/publications/m/item/guidelines-for-implementation-of-article-5.3.

[10] Désormais, tous les participants aux processus de la CCNUCC doivent déclarer leur affiliation avant de prendre part aux travaux. Il s'agit de la première d'une série de mesures nécessaires en faveur de la transparence et de la responsabilité (https://kickbigpollutersout.org/articles/release-un-climate-treaty-participants-required-disclose-industry-ties). Cette redevabilité peut s'appuyer sur le consensus général exprimé par de nombreuses Parties lors du « Dialogue ouvert sur le renforcement de la transparence de la participation et de l'intégrité dans le processus de la CCNUCC » organisé lors de la SB64, quant à la nécessité de traiter les conflits d'intérêts.

Les organisations signataires :

Fanny Petitbon
Responsable France

Gabriel Malek
Co-président

Sylvie Brigot
Directrice générale

Youlie Yamamoto et **Raphaël Pradeau**
Porte-paroles

Clara Jamart
Co-directrice des programmes

Jérémie Suissa
Délégué général

Lucie Pinson
Directrice générale

Morgane Créach
Directrice générale

Patrick Lefas
Président

Copie de ce courrier est adressée à :

M. Benoît FARACO (Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique), Mme Camille MORFOUACE DE BROUCKER (Conseillère affaires globales, Présidence de la République), M. Axel CRUAU (Conseiller diplomatique et chef de pôle, Premier ministre), et M. Gabriel NORMAND (Conseiller diplomatique, Cabinet de la Ministre de la Transition écologique).